

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DAE 264 Subvention (3.500 euros) à l'association des commerçants du village Saint Ferdinand pour les illuminations de fin d'année 2017 (17e).

Mme Olivia POLSKI, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association des commerçants du village Saint Ferdinand (17e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017 ;

Vu l'avis du conseil du 17e arrondissement en date du 30 octobre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 3.500 euros est attribuée à l'association des commerçants du village Saint Ferdinand située 6, rue Denis Poisson à Paris 17e (181330 - 2018-08294) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 13.500 euros.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO